



SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 1 « Des Prés aux Vignes »

SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 1 se sont réunis le vendredi 11 septembre 2020 à Bligny-sur-Ouche, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anne-Marie Terrand, Présidente sortante de la CLE 1, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 80 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur Edouard Ain (Chazilly) et Monsieur Michel Manière (Val-Mont), l'exactitude de la liste des présences élargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Mme Terrand et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (67 délégués sur 80) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 1 installée dans ses fonctions.

La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

Mme Terrand, Présidente sortante de la CLE 1, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Elle rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

La Présidente sortante de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 1.

Fait acte de candidature :

Monsieur Jean-Noël Morý représentant la commune de Bouilland

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Jean-Noël Mory, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 1 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

M. Jean-Noël Mory, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n°1.

Fait acte de candidature :

Monsieur Daniel Truchot, représentant la commune de Thury.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Daniel Truchot, a été proclamé **Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 1 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Jean-Noël Mory, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 1.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

ARNAY-LE-DUC	Monsieur Benjamin	LEROUX
BESSEY-LA-COUR	Monsieur Philip	FITZPATRICK
CHAUDENAY-LE-CHATEAU	Monsieur Yannick	ROYER
LACANCHE	Monsieur Michel	LIBRE

MAGNIEN	Monsieur Didier	RAYDON
MEURSAULT	Monsieur Bernard	GUYOT
NANTOUX	Monsieur Philippe	GERMAIN
SAINT-AUBIN	Monsieur Jérôme	FORNEROT
THOREY-SUR-OUCHÉ	Madame Danielle	DUCRET-LAMALLE
VANDENESSE EN AUXOIS	Monsieur Hervé	PERNOT

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 10 candidats pour les 10 postes de délégués titulaires au Comité syndical à pourvoir,

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués titulaires de la CLE 1 au Comité syndical.

ARNAY-LE-DUC	Monsieur Benjamin	LEROUX
BESSEY-LA-COUR	Monsieur Philip	FITZPATRICK
CHAUDENAY-LE-CHATEAU	Monsieur Yannick	ROYER
LACANCHE	Monsieur Michel	LIBRE
MAGNIEN	Monsieur Didier	RAYDON
MEURSAULT	Monsieur Bernard	GUYOT
NANTOUX	Monsieur Philippe	GERMAIN
SAINT-AUBIN	Monsieur Jérôme	FORNEROT
THOREY-SUR-OUCHÉ	Madame Danielle	DUCRET-LAMALLE
VANDENESSE EN AUXOIS	Monsieur Hervé	PERNOT

4 - ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Monsieur Jean-Noël Mory, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

CHATEAUNEUF EN AUXOIS	Monsieur	Emmanuel	OLIVAUD
CHAUDENAY-LA-VILLE	Monsieur	Ludovic	CHASSON
CHAZILLY	Monsieur	Edouard	AIN
CORMOT-VAUCHIGNON	Monsieur	Michel	ROY
CRUGEY	Monsieur	Guy	DUPUIS
LA ROCHEPOT	Monsieur	Pierre	BAZIN
LONGECOURT-LES-CULETRE	Monsieur	Gérard	BROUILLON
MAVILLY-MANDELOT	Monsieur	Régis	MARLET
MELOISEY	Monsieur	Bertrand	GIRARD
PAINBLANC	Monsieur	Jean-Luc	BARBIER
PULIGNY-MONTRACHET	Monsieur	David	MAGNIEN
VIC-DES-PRES	Madame	Françoise	LAURENT

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués suppléants de la CLE 1 au Comité syndical.

				Suppléant de
CHATEAUNEUF-EN-AUXOIS	Monsieur	Emmanuel	OLIVAUD	M. PERNOT
CHAUDENAY-LA-VILLE	Monsieur	Ludovic	CHASSON	M. ROYER
CHAZILLY	Monsieur	Edouard	AIN	M. LEROUX
CORMOT-VAUCHIGNON	Monsieur	Michel	ROY	M. TRUCHOT
CRUGEY	Monsieur	Guy	DUPUIS	MME DUCRET-LAMALLE
LA ROCHEPOT	Monsieur	Pierre	BAZIN	M. RAYDON
LONGECOURT-LES-CULETRE	Monsieur	Gérard	BROUILLON	M. LIBRE
MAVILLY-MANDELOT	Monsieur	Régis	MARLET	M. GERMAIN
MELOISEY	Monsieur	Bertrand	GIRARD	M. MORY
PAINBLANC	Monsieur	Jean-Luc	BARBIER	M. FORNEROT
PULIGNY-MONTRACHET	Monsieur	David	MAGNIEN	M. GUYOT
VIC-DES-PRES	Madame	Françoise	LAURENT	M. FITZPATRICK

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

La Présidente sortante de la CLE 1

Le Président de la CLE 1

Le Vice-président de la CLE 1

Mme Anne-Marie Terrand

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Jean-Noël Mory

A black ink signature with a large, sweeping loop on the left side and several vertical strokes in the center.

M. Daniel Truchot

A blue ink signature with a large, sweeping loop on the left side and several horizontal strokes on the right.